

Référence Rapport : 19913 01.07.25

Objet : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Adresse du bien : 380 rue des Dreffias
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

Type de bien : Maison individuelle

Date de la mission : 01/07/2025

Je soussigné, , atteste avoir visité le bien situé au 380 rue des Dreffias 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE en date du 01/07/2025.

Lors de cette visite, j'ai constaté les éléments suivants :

1. Absence totale de système de chauffage

Aucun système de chauffage (ni fixe, ni mobile, ni centralisé, ni individuel) n'est présent dans le logement. Conformément à l'article R134-1 du Code de la construction et de l'habitation, modifié par le décret n°2020-1610 du 17 décembre 2020, le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) n'est pas requis pour les bâtiments non chauffés :

« Le présent diagnostic ne s'applique pas aux bâtiments ou parties de bâtiment non chauffés. »

2. Absence d'installation électrique

Aucun dispositif électrique n'a été observé dans le logement (pas de tableau électrique, de prises de courant, d'interrupteurs ou de câblage apparent).

De ce fait, selon l'article L. 271-4 du Code de la construction et de l'habitation, et l'arrêté du 28 septembre 2017, le diagnostic relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité n'est pas exigible, car il ne peut s'appliquer qu'en cas de présence d'une installation électrique de plus de 15 ans.

Cette attestation est rédigée pour justifier l'absence de ces diagnostics obligatoires dans le cadre d'une vente, conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Ferney voltaire, le 02/07/2025

Signature :

ARODIAG

Diagnostic Immobilier

13 bld Louis Dupuy 13 B chemin du Levant
01100 OYONNAX 01210 FERNEY-VOLTAIRE
Tél. : 04 74 76 53 91 Tél. : 04 50 40 77 95

Siret : 479 425 746 00035 - APE : 7120B